



PREAVIS MUNICIPAL No 20-14

Sainte-Croix, le 2 novembre 2020
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Rénovation de la route forestière de l'Onglette

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis porte sur l'adoption d'un crédit pour la rénovation de la route forestière de l'Onglette.

Préambule

La route forestière de l'Onglette permet l'accès et la gestion des forêts protectrices surplombant la ligne de chemin de fer reliant Sainte-Croix à Yverdon-les-Bains. Les parcelles de forêt concernées sont partagées entre plusieurs propriétaires privés, la société TRAVYS et la Commune de Sainte-Croix. Une procuration en faveur de la commune de Sainte-Croix a été signée par tous les propriétaires privés permettant à la commune de réaliser les travaux en tant que maître d'œuvre sur l'ensemble du projet.

Cette desserte n'a pas fait l'objet de réaménagements depuis des années et ne permet plus une exploitation rationnelle de la forêt. En cause, l'étroitesse et le mauvais état de certains tronçons de route mettent en danger les camions et les engins forestiers qui l'empruntent. Ils représentent également un risque pour les trains qui circulent quelques dizaines de mètres en aval. De plus, sa fondation se dégrade à plusieurs endroits et l'écoulement des eaux ne se fait plus de manière satisfaisante.

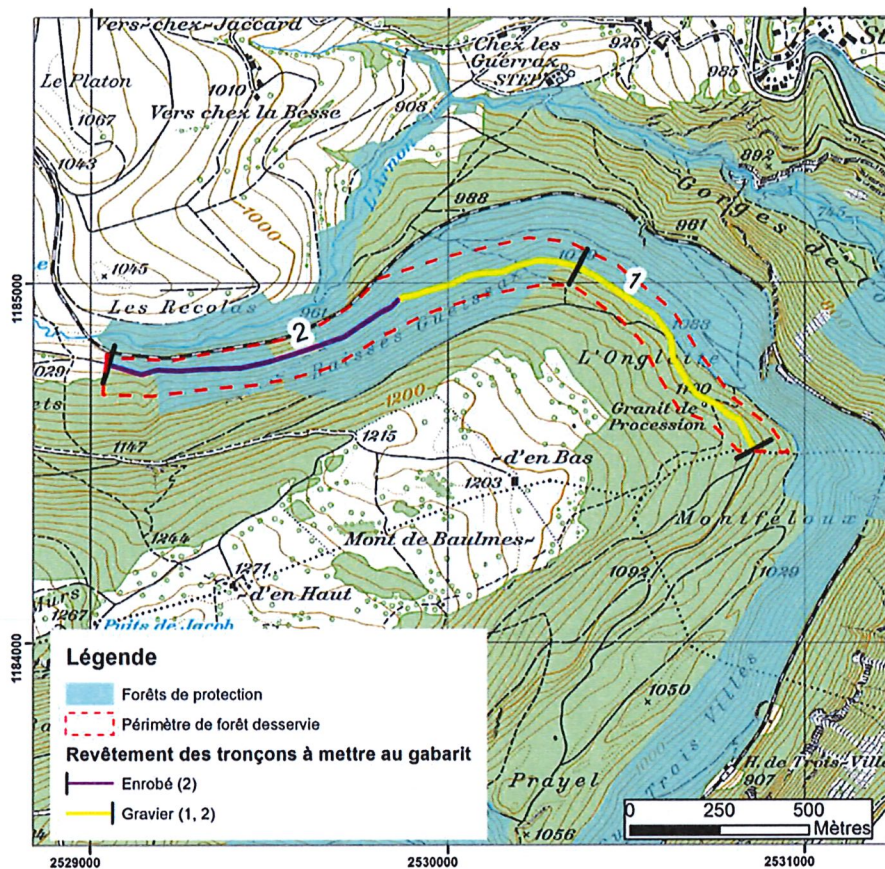
Il est donc nécessaire de remettre en état la route afin de pouvoir garantir à nouveau l'accessibilité sécurisée aux massifs forestiers.

Projet

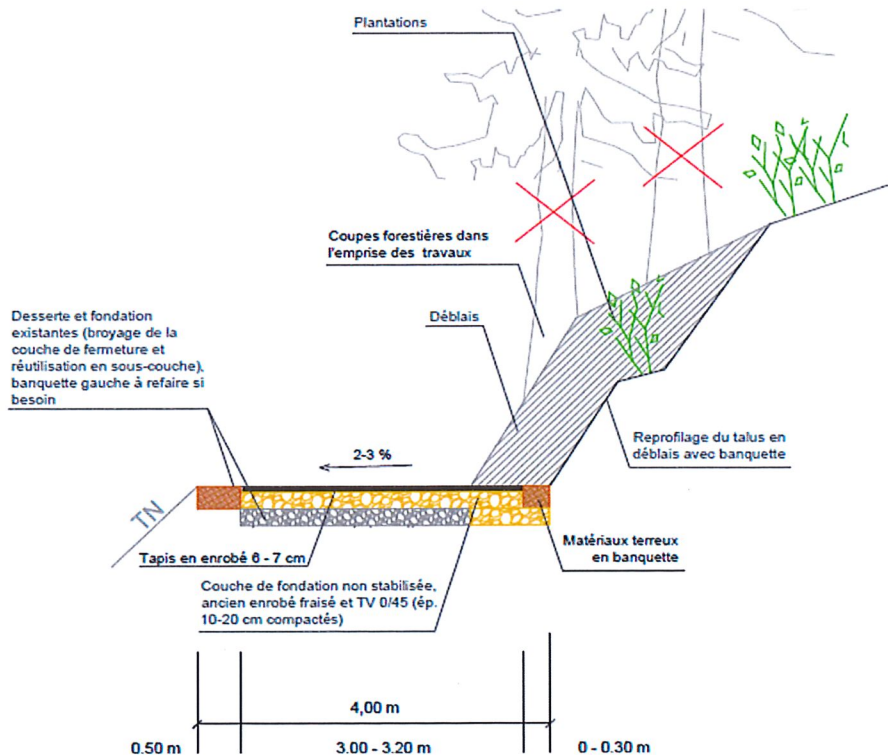
La rénovation de la route forestière de l'Onglette concerne un linéaire total d'environ 1.4 km dont 525 m de revêtement graveleux et 875 m d'enrobé bitumineux. En raison de la proximité de la voie de chemin de fer, les travaux se dérouleront impérativement durant la période de fermeture de la ligne entre les mois de juillet et août 2021. Il s'agit de rénover la route forestière en portant sa largeur à 3.20 m, en renforçant localement le coffre avec env. 10 cm de tout-venant compacté et de refaire la couche de fermeture respectivement en tout-venant ou enrobé bitumineux. Les revêtements sont maintenus sur leurs linéaires respectifs (situation actuelle). L'évacuation des eaux de surface sera améliorée par la pose de renvois d'eau et la création d'un devers aval. Le tronçon en gravier pourrait être réalisé avant ou après cette fermeture car il présente moins de risques pour la ligne TRAVYS. La sécurisation de la ligne et des infrastructures sera évidemment assurée.

Carte de situation :

Le secteur no 1 correspond aux travaux réalisés en 2020 via le budget courant. Le secteur no 2 correspond à l'objet de ce préavis.



Profil en travers



Descriptif des travaux par phases

- Mise en place du chantier et sécurisation du chantier vis-à-vis de la voie de chemin de fer ; mise en place d'une déviation pour les différents usagers habituels (marcheurs, cyclistes, cavaliers).
- Dégagement du gabarit par raclage des banquettes et du pied de talus jusqu'à la fondation ;
- Cassage de la roche du talus amont et reprofilage de sa pente là où c'est nécessaire et possible ; pour le tronçon en enrobé, les matériaux seront évacués en décharge ; pour le tronçon en grave, le maximum de matériaux gravelo-terreux sera utilisé en banquette et les matériaux pierreux de bonne qualité seront si possible broyés sur place pour la rénovation du coffre. Le solde éventuel devra être évacué en décharge.
- Broyage/concassage des matériaux pierreux récupérés et de ceux rapportés sur place, réfection du coffre et mise en place de la couche de couverture en tout-venant (tronçon en grave).
- Fraisage de l'enrobé actuel, réfection du coffre de la route en tout-venant et renouvellement du tapis en enrobé.
- Dérivation des eaux par la mise en place de renvois sur le tronçon en grave
- Aménagement des banquettes en matériaux gravelo-terreux (tronçon en gravier) et finition des accotements de la route en grave compactée (tronçon enrobé).

Coûts

Tronçon en enrobé

Travaux préparatoires et installation de chantier	Chf	25'000.--
Travaux de dessouchage	Chf	5'000.--
Travaux d'élargissement du gabarit	Chf	113'000.--
Rénovation du coffre et pose de l'enrobé	Chf	132'000.--
Travaux de finition	Chf	11'000.--
Sous total	Chf	286'000.--

Tronçon en grave

Travaux de dessouchage	Chf	5'000.--
Travaux d'élargissement du gabarit	Chf	40'000.--
Concassage et réglage du profil de la chaussée	Chf	31'000.--
Nivellement, compactage et finitions	Chf	15'000.--
Fourniture et pose des renvois d'eau	Chf	16'000.--
Sous total	Chf	107'000.--

Honoraires d'ingénieurs y.c., géologue, géomètres et analyses	Chf	60'000.--
Divers et imprévus (10 % du total)	Chf	45'000.--

Total	Chf	498'000.--
TVA 7.7 %	Chf	39'000.--
Total TTC	Chf	537'000.--

Subvention cantonale DGE-Forêts (70%)	Chf	375'900.--
Solde à charge de la Commune (30%)	Chf	161'100.--

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à rénover la route forestière de l'Onglette
- **d'accorder** le crédit nécessaire total de **Chf 537'000.-- TTC**. Le compte N°9141.20.14 est ouvert au bilan à cet effet ;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment ;
- **d'amortir** cet investissement, sous déduction de la participation cantonale évaluée à Chf 375'900.-- par le compte N° 326.3311 sur une période de 5 ans, la première fois au budget 2022.

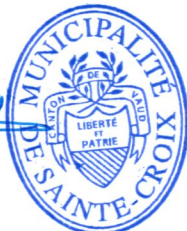
L'influence sur le budget du coût final estimé à Chf 161'100.-- sera de l'ordre de **Chf 34'630.--** la première année en tenant compte des intérêts (1,5 %) et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 5 ans, le coût représente **Chf 33'680.--** avec annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



C. ROTEN



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Délégué municipal : M. Lionel Pesenti, Municipal